

ANNEXE AU ROSTER (draft)

Pour les clubs présentant 2 équipes en division 2 pour la saison 2016-2017, c.f. § 3.6. points 3 et 4

CLUB	EQUIPE1	EQUIPE2	Responsable Club : (Prénom, NOM, tél, email)	Date d'édition	Validation par la FFFL

MATCH CONCERNÉ : _____

EQUIPE 1

Suivi des engagement en tant que « premier équipier » dans l'équipe 2					
NOM	Prénom	N° licence	Date de naissance	Etat avant le match	Engagement du joueur pour le match **1
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]
					[] / [gardien]

**1 :

- maximum de 3 joueurs de son équipe « 1 » sur un match de l'équipe « 2 ».
- Un joueur de l'équipe "1" faisant plus de 2 matchs en équipe "2" se voit reclassé en équipe "2" et ne peut plus jouer en équipe "1".
- Pour les playoffs, le club peut reclasser "gratuitement" (non compté dans la limite de 5 reclassements) les rookies ayant joué plus de 3 matchs en équipe « première ».
- Un joueur de terrain de l'équipe "1" peut être gardien de l'équipe "2" sans restriction de rencontres disputées.
- En phase finale, la mobilité de l'équipe « 1 » vers l'équipe « 2 » n'est plus possible.

EQUIPE 2

Suivi des engagement en tant que « Espoir / Rookie » dans l'équipe 1					
NOM	Prénom	N° licence	Date de naissance	Etat avant le match	Engagement du joueur pour le match **2
					[]
					[]
					[]
					[]
					[]
					[]
					[]
					[]
					[]
					[]
					[]
					[]
					[]
					[]
					[]
					[]

**2 :

- maximum de 3 joueurs de son équipe « 2 » sur un match de l'équipe « 1 ».
- Un joueur de l'équipe "2" peut faire un maximum de 5 matchs "rookie" pendant la saison régulière.
- Le club peut reclasser au maximum 5 joueurs (cumul « 1 » et « 2 ») au cours de la saison.
- La demande de reclassement devra être effectuée au moins 1 semaine avant le match concerné (cf. article 3.6.4.)